



# AVIS PUBLIC

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, Brigitte Beuparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, de la susdite municipalité,**

**QUE** lors de la séance du 3 juillet 2018, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté les règlements suivants :

**« Règlement modifiant le règlement numéro 96-2017 »  
portant le numéro 96-1-2018**

**« Règlement fixant un taux de droit de mutation pour la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$ »  
portant le numéro 101-2018**

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 57, rue Laroche, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Que ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

DONNÉ à Lanoraie ce 6 juillet 2018.

---

Brigitte Beuparlant,  
secrétaire-trésorière adjointe  
et directrice générale adjointe